

L'ÉDITO

Daniel Couvreur

PLACE AUX JEUNES MAIS EN TOUTE IMPARTIALITÉ

A la veille de la Fête nationale, Joëlle Milquet a frappé les trois coups de bâton d'une remise en question de la politique de subvention des théâtres francophones. Sur base des avis

du Conseil de l'art dramatique, le ministre de la Culture a tracé les lignes de force d'un paysage théâtral chamboulé. Sur les trente-neuf nouveaux contrats programmes, onze entraîneront des réductions de subsides. Il s'agit par là de manifester la volonté de clarifier les financements publics au nom de la « bonne gouvernance ».

Le Théâtre de la Toison d'Or, le moins bien doté, devra fonctionner avec une subvention de 10 euros par spectateur. A l'opposé, la Balsamine pourra bénéficier d'une aide de 158 euros par spectateur... Si les chiffres interpellent, ils ne suffisent jamais à faire une politique. La culture ne peut pas se résumer à une affaire de chiffres.

C'est en allant au théâtre, en parlant avec les acteurs, en découvrant les spectacles que les décideurs peuvent se faire une idée véritable de l'originalité des créations. Joëlle Milquet a eu le courage de provoquer un vrai débat. Dans les coulisses, de

La présidente du Conseil de l'art dramatique brandit son règlement de déontologie

nombreuses voix s'élevaient pour réclamer d'investir davantage dans les artistes, plutôt que dans les briques. En réduisant les subventions du Théâtre 140, de la Comédie Claude Volter ou du Théâtre de La Valette, la ministre s'est aussi attaquée à des monu-

ments. A eux trois, les pères fondateurs de ces scènes affichent 223 ans au compteur. Ils ont sans doute fait leur temps. Dans les années 1960, ils avaient d'ailleurs été les premiers à crier "place aux jeunes".

Mais s'il est sain de passer la main, cela doit se faire dans des conditions irréprochables. La ministre s'est entourée des avis du Conseil de l'art dramatique dans ce but. Pourtant, du côté des théâtres dont les subsides ont été amputés et la survie parfois menacée, certains dénoncent aujourd'hui un manque d'impartialité. Plus de la moitié des membres de ce grand conseil sont, en effet, liés à un théâtre dont le contrat programme a été stabilisé ou revu à la hausse.

La présidente de l'institution brandit son règlement de déontologie pour attester de l'indépendance des avis transmis à la ministre, mais tout cela fait guignol. Et ce ne sont pas les marionnettes de Toone qui diront le contraire. Ces polichinelles ont eux aussi fait l'objet d'un avis négatif. Motif ? Ils attirent trop de touristes et pas assez de créations. Tragédie ou véritable machination ?